

DELIBERATION N°07/2011 DU 9 FEVRIER 2011

Portant modification de l'annexe Etat du personnel 2010 du document budgétaire annexé à la délibération n° 09/2010 du 24 mars 2010 modifiée portant approbation du budget de l'exercice 2010 de la commune de Pirae

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE PIRAE

Ayant été régulièrement convoqué et le quorum ayant été atteint ;

Sous la présidence du maire de la commune ;

- VU la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée, portant statut d'autonomie de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 119 DRCL du 3 mars 2004 ;
- VU la loi n° 2004-193 du 27 février 2004, complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 119 DRCL du 3 mars 2004 ;
- VU l'ordonnance n° 2007-1434 du 5 octobre 2007 modifiée, portant extension des première, deuxième et cinquième parties du Code Général des Collectivités Territoriales aux communes de la Polynésie française, à leurs groupements et à leurs établissements publics, ensemble la loi n° 2007-1720 du 07 décembre 2007 tendant à renforcer la stabilité des institutions et la transparence de la vie politique en Polynésie française et n° 2007-1787 du 20 décembre 2007 relative à la simplification du droit ;
- VU la loi n° 71-1028 du 24 décembre 1971 modifiée, relative à la création et à l'organisation des communes dans le territoire de la Polynésie française, promulguée par l'arrêté n° 31/AA du 6 janvier 1972 ;
- VU le décret n° 72/407 du 17 mai 1972 portant création de communes dans le territoire de la Polynésie française ;
- VU l'arrêté n° 173/AA du 30 janvier 1965 instituant la commune de Pirae ;
- VU la délibération n° 09/2010 du 24 mars 2010 modifiée portant approbation du budget de l'exercice 2010 de la commune de Pirae ;
- VU les explications fournies par Madame Béatrice VERNAUDON, Maire ;

Après en avoir délibéré
en sa séance du **9 Février 2011**

ADOPTÉE A L'UNANIMITE	
VOTANTS	25
POUR	25
CONTRE	0
ABSTENTION	0

ADOPTE

Article 1^{er} : L'annexe – « Etat du personnel – 2010 – liste modificative de l'annexe budgétaire – table de concordance des postes budgétaires » du document budgétaire annexé à la délibération n°09/2010 du 24 mars 2010 modifiée portant approbation du budget de l'exercice 2010 de la commune de Pirae est modifiée comme suit :

Mentions actuelles						Nouvelles mentions					
Direction générale des services	DGS 003	S	B	Rédacteur	Attaché d'administration	Direction générale des services	DGS 003	C		Contractuel	Chargé de missions

Article 2. : La présente délibération, qui sera enregistrée, communiquée partout où besoin sera, est prise pour valoir ce que de droit

Extrait certifié conforme au Registre des délibérations

Pour Le Maire absent,
Le Premier adjoint


Mairai SUN

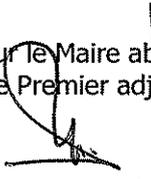


Acte rendu exécutoire
après envoi à la Subdivision administrative

Le **16 FEV. 2011**

et publication du **16 FEV. 2011**

Pour Le Maire absent,
Le Premier adjoint


Mairai SUN

